

BARREAU DE BONNEVILLE

30, Avenue de la Libération - 74300 CLUSES

tél. : 04.50.96.15.74

jurismontblanc@jurismontblanc.com

**Vente aux enchères publiques en 1 seul lot,
d'un appartement de type F4 dans le bâtiment B de la
Cpté « Le Claircité », cadastré Section AE, n°220, sis
187, Rue du Reyret et 39, Rue Vincent Bouvard,
74130 BONNEVILLE.**

**Fixée au jeudi 8/10/2026 à 14h00, à l'audience de
vente de Madame le Juge de L'Exécution, chargée
des Saisies Immobilières près le Tribunal Judiciaire
de Bonneville (74130), Palais de Justice,
18, Quai du Parquet**

DESIGNATION DES BIENS :

Dans l'ensemble immobilier en copropriété dénommé LE CLAIRCITE cadastré section AE n°220, sis 187, Rue du Reyret et 39, Rue Vincent Bouvard, 74130 BONNEVILLE, le lot de copropriété n°50 : un appartement dans le bâtiment B, au 4^{ème} étage, dénommée F4a au plan, de type F4 comprenant cuisine, séjour, 3 chambres, cellier, salle de bains, WC, hall, dégagement et penderies avec les 200/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
540 SOUTH EAST ASIAN AVENUE
CHICAGO, ILL. 60607

RECEIVED
JAN 10 1968
FROM
JAN 10 1968
TO
JAN 10 1968

RECEIVED
JAN 10 1968
FROM
JAN 10 1968
TO
JAN 10 1968

RECEIVED
JAN 10 1968
FROM
JAN 10 1968
TO
JAN 10 1968

le tout décrit dans le PV descriptif avec dossier de diagnostics joint dressé par Me NEGRI - SELAS SAGE et Associés, Huissier de Justice, le 12/1/2026, annexé au cahier des conditions de la vente, déposé le 2/4/2026 au secrétariat-greffe du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières près le Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74) sous le n°26/00635, où chacun peut en prendre connaissance.

VISITE : Le 18 septembre 2026 de 11h à 12h par la SELAS SAGE & associés, Commissaire de Justice

MISE A PRIX : 30.000,00 € (*trente mille Euros*)

ENCHERES : En conformité de l'article R322-40 du Code des Procédures Civile d'Exécution, les enchères ne pourront être portées que par le Ministère d'un Avocat au Barreau de BONNEVILLE.

RENSEIGNEMENTS :

1 – Au Greffe du service des saisies-immobilières du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (tél. : 04.50.25.48.00)

2 – au Cabinet de la SELARL JURIS MONT BLANC, Avocat poursuivant – tél. : 04.50.96.15.74

Fait et rédigé à CLUSES, le 25/8/2026
Pour la SELARL JURIS MONT BLANC,
Me C. ABAD-PERNOLLET

